

La lettre pour les Cadres de Nexter

N° 25 – novembre 2007

Des "nouvelles" heures supplémentaires : côuteuses et inégalitaires

« Travailler plus pour gagner plus ». Plus qu'une formule de campagne ou une promesse de candidat à la présidentielle, cette expression est devenue en quelques mois la marque de fabrique de Nicolas Sarkozy, un porte-étendard qui résumerait à lui seul la politique que souhaite mener le président de la République. Peu importe que la plupart des économistes de tous bords ne soutiennent pas les mesures envisagées, peu importe que l'ensemble des organisations syndicales dénonce ce discours démagogique, peu importe que le déficit de l'État atteigne des records ; aussitôt en fonction le gouvernement s'est vu assigner comme mission de mettre en place au plus vite le dispositif sur les heures supplémentaires évoqué pendant la campagne. Profondément inégalitaire et parfaitement inefficace pour résoudre le problème du pouvoir d'achat. Il signifie qu'il n'y a pas de problème de rémunération en France, que les gens sont suffisamment payés pour ce qu'ils font. C'est totalement nier que, dans de nombreuses branches professionnelles, les grilles de salaires n'ont pas bougé depuis des années.»

En instaurant ce dispositif, le gouvernement a en fait voulu porter un coup fatal aux 35 heures sans se préoccuper de l'efficacité d'une mesure dont le coût pour la collectivité est estimé à 6 Md€ par Bercy. **Après le bouclier fiscal et les réductions d'impôt** accordées aux propriétaires, ces heures sont ainsi devenues le symbole d'une politique qui **fait bien peu de cas de la solidarité nationale**. « **Les femmes contraintes de travailler à temps partiel aimeraient travailler plus pour gagner plus** » rappelle **François Chérèque**. Cette mesure ne répond à aucun des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Pire, cette loi risque d'anéantir tous les efforts qui ont été faits au moment du passage aux 35 heures pour améliorer les conditions de travail au sein des entreprises via la négociation et le dialogue. « Les entreprises qui n'avaient pas négocié d'accord et qui se sont contentées de payer des heures supplémentaires de la 35^e à la 39^e heure se voient ainsi gratifiées d'allègements qui tombent du ciel, alors que celles qui avaient joué le jeu de la négociation collective pourraient se voir entravées par leurs accords », résume Martine Zuber, secrétaire confédérale en charge des questions de temps de travail.

Le temps de travail touche de nombreux aspects de la vie de l'entreprise, et il n'est pas aisé de prévoir le comportement des employeurs vis-à-vis de ces "nouvelles" heures supplémentaires, ni de prédire les conséquences en cascade en cas d'utilisation massive du dispositif. **La vigilance est de mise.**

Travail et retraite, travail et retrait

La CFDT au service des cadres

Le 29 octobre, la Commission de garantie des retraites a rendu un avis préconisant un **allongement de la durée de cotisation à 41 ans en 2012** pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Dans un communiqué de presse, la CFDT rappelle que « **cet avis n'a qu'un caractère consultatif** ». Elle souligne également que **la loi de 2003 contient d'autres critères à prendre en compte** dont « l'évolution du taux d'activité des personnes de plus de cinquante ans » et « l'évolution de la situation de l'emploi ». Le gouvernement devra intégrer également ces éléments avant toute décision.

Au-delà des chiffres, il convient de s'interroger sur ce que les salariés mettent dans leur rapport au travail. La CFDT Cadres contribue, notamment par deux initiatives, à mieux identifier ce lien.

Travail et Retraite

C'est le titre d'une recherche doctorale auprès des cadres de 50 ans et plus visant à mieux comprendre ce que les cadres mettent en jeu dans leur travail, au moment où la retraite se profile à l'horizon de la carrière.

La CFDT Cadres soutient cette étude approfondie et propose l'enquête aux internautes : Vous êtes concerné ?

Rendez-vous sur "www.cadres-plus.net**"**

Travail et Retrait

L'Observatoire des Cadres propose son prochain séminaire autour de l'étude « cadres: la tentation du retrait » menée par le Lab'Ho. Nombreux sont aujourd'hui les hommes et les femmes ayant eu un parcours scolaire sans faute puis une ascension brillante dans le monde du travail et qui un jour sont tentés de tout lâcher. Tout lâcher et quitter l'entreprise pour certains. Tout lâcher tout en restant « dedans » pour d'autres.

Rendez-vous le 7 décembre (www.cadres-plus.net).